

TAXE DE SEJOUR

Tarifs de la Communauté de Communes et taxe additionnelle départementale de 10% incluse

Tarifs par nuit et par personne *		
Palaces		2.75 €
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme	*****	1.21 €
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme	****	1.10 €
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme	***	1.05 €
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme,	**	0.94 €
Villages de vacances	***** ****	0.94 €
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme,	*	0.72 €
Villages de vacances	**** ** *	0.72 €
Chambres d'hôtes		0.72 €
Terrains de camping et terrains de caravanage et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	***** **** ***	0.61 €
Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures		0.61 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	** *	0.22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement (à l'exception des hébergements de plein air et des chambres d'hôtes)		5,50 % du montant du loyer

*Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2019, suite à la modification du barème (loi de finances n°2017-1775 du 28/12/2017) – les tarifs présentés intègrent la taxe additionnelle de 10% mise en place par le Conseil Départemental de l'Ariège.

LES EXONERATIONS :

- « 1° Les personnes **mineures** ;
- « 2° Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire du Pays de Tarascon ;
- « 3° Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;
- « 4° Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1€ par jour.

PERIODES DE RECOUVREMENT : **ETE** : du 1er avril au 30 septembre et **HIVER** : du 1er octobre au 31 mars

Communauté de Communes du Pays de Tarascon

Service Régie de Recettes de la Taxe de Séjour

19, avenue de Sabart - 09400 TARASCON / ARIEGE

05 34 09 86 30

taxedesejour@cc-tarascon.fr